



Retour en classe et pour les élèves du préscolaire et du primaire

9 recommandations de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

Montréal, le 1^{er} mai 2020 — Alors qu'un retour en classe graduel est prévu pour les prochaines semaines, l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) a présenté aujourd'hui, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ses recommandations visant la mise en place de conditions favorables à la réussite scolaire de tous les élèves, plus particulièrement ceux ayant des difficultés de langage, de communication ou d'apprentissage.

« Il faut penser bien au-delà de la réouverture physique des établissements et du maintien des acquis. Nous devons poser des actions nourries, d'abord et avant tout, par une volonté de favoriser la réussite éducative de tous », affirme Paul-André Gallant, président de l'OOAQ.

Plusieurs facteurs doivent être pris en considération. Les mesures sanitaires vont demeurer pendant plusieurs mois et auront des impacts tant sur la fin de l'année scolaire que sur la rentrée en septembre. De plus, la distanciation sociale a des conséquences négatives sur la communication, mais également sur la disponibilité aux apprentissages.

« Plusieurs élèves sont à risque ou ont des besoins particuliers qui nécessitent des interventions précises, d'autres ont de la difficulté à s'exprimer, tant à l'oral qu'à l'écrit. Il faut tous les accompagner convenablement, qu'ils soient en classe ou à la maison. Il faut penser aux élèves du secondaire également. Ces derniers doivent être suivis par des intervenants du milieu scolaire afin de surmonter les obstacles considérables auxquels ils font face présentement », ajoute Paul-André Gallant.

9 recommandations pour les élèves ayant des difficultés de langage, de communication ou d'apprentissage

(Le document complet regroupant les recommandations de l'OOAQ envoyées au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur peut être consulté via l'adresse : http://www.oaq.qc.ca/publications/Reouverture%20des%20ecoles_Recommandations_OOQ.pdf)

Pour les élèves ayant des difficultés de langage, de communication ou d'apprentissages et devant les défis qui attendent le milieu de l'éducation pour les prochains mois, l'OOAQ recommande :

1. La mise en place de mesures afin de s'assurer que les élèves puissent, selon leurs capacités, comprendre et respecter les nouvelles règles instaurées dans les écoles.
2. La mise en place de mesures impliquant des repères familiers et sécurisants pour les élèves.
3. De rendre accessible le matériel technologique à tous les élèves en permettant à ceux qui sont scolarisés à la maison de récupérer leurs outils restés à l'école, tout en aidant les parents à se familiariser avec ces outils.
4. Que les orthophonistes soient mis à profit, pour les élèves qui resteront à la maison, afin de cibler, offrir ou maintenir des mesures de soutien et un lien avec l'école.
5. D'offrir un soutien accru en orthophonie pour les élèves à risque de difficultés de langage, de communication ou d'apprentissage du primaire et du secondaire, et ce, pendant le maintien du confinement à la maison, durant la période estivale et lors de la prochaine rentrée scolaire.
6. Qu'un intervenant pivot soit nommé pour accompagner les élèves du secondaire ayant un trouble développemental du langage (TDL), ainsi que leur famille, afin d'amoindrir les impacts de la non-fréquentation scolaire.

7. Que pour la prochaine rentrée scolaire, l'analyse et l'interprétation des données menant au classement de l'élève ou concernant les mesures adéquates de soutien soient réalisées en concertation avec les professionnels du milieu scolaire.
8. D'envisager des mesures visant le maintien des activités de repérage des élèves à risque de difficultés d'apprentissage, pour une prise en charge rapide des tout-petits avant l'entrée au préscolaire.
9. Que pour la prochaine rentrée scolaire, des mesures supplémentaires de soutien et des services professionnels soient mis en place pour permettre aux élèves ayant des besoins particuliers de récupérer ou d'amoinrir l'écart avec leurs pairs.

Les élèves en difficulté : Une priorité pour l'OOAQ

Depuis la fermeture des écoles en mars, l'OOAQ a participé à de multiples rencontres avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi qu'au sein de plusieurs comités. Au cours des dernières semaines, l'Ordre a insisté sur le fait que la situation des élèves en difficulté était plus que préoccupante et qu'il fallait agir rapidement pour éviter des impacts à moyen et long terme.

« Beaucoup d'investissements ont été faits dans le domaine de la santé pour soigner les patients et améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables, touchées durement par la COVID-19. Bientôt, ces efforts devront également se tourner vers le milieu de l'éducation afin que nos enfants puissent bénéficier des services nécessaires à leur épanouissement, malgré les mesures sanitaires mises en place. » conclut M. Gallant.

À propos de l'OOAQ

L'OOAQ est un organisme régi par le Code des professions, dont la mission est d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication, de la fonction auditive et vestibulaire et de la déglutition. Il est notamment chargé de contrôler l'accès aux professions d'orthophoniste et d'audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller leur exercice professionnel. L'OOAQ contribue également à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l'éducation. Il compte plus de 450 audiologistes et 2900 orthophonistes.

— 30 —

Pour des renseignements supplémentaires ou une demande d'entrevue :

Audrey Mockle

Conseillère en communication, relations médias

OOAQ

Tél. : 514-244-2224

amockle@ooaq.qc.ca